

2013

RAPPORT FINANCIER





SOMMAIRE

CHAPITRE 1

01 → RAPPORT DE GESTION

CHAPITRE 2

23 → COMPTES CONSOLIDÉS

CHAPITRE 3

45 → COMPTES ANNUELS

CHAPITRE 4

53 → RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

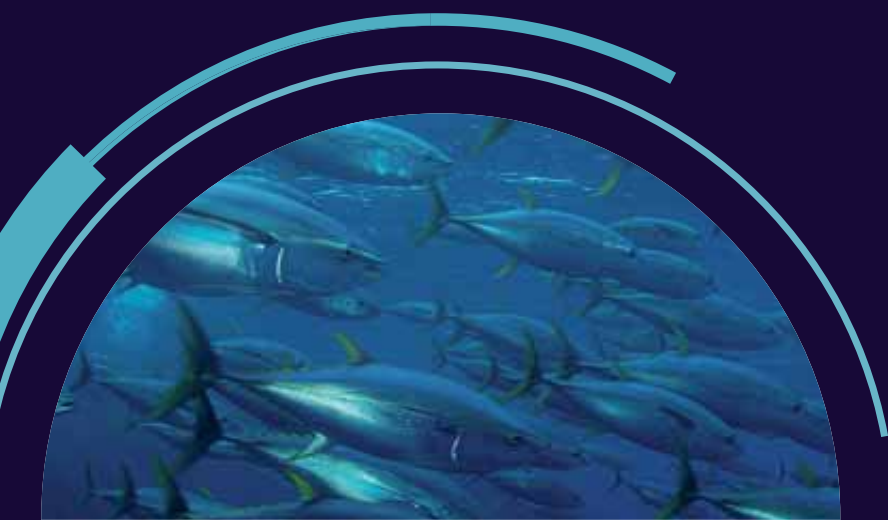
CHAPITRE 5

61 → PROJETS DE RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2014

CHAPITRE 1

RAPPORT DE GESTION

- 02 → Situation et activités au cours de l'exercice
- 03 → Résultats financiers
- 06 → Développement et perspectives
- 07 → Filiales et participations
- 08 → Informations complémentaires
- 13 → Informations sur l'activité de la société en matières sociale et environnementale
- 15 → Propositions du Conseil d'Administration
- 17 → Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices
- 18 → Tableau des délégations de compétence de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en cours de validité
- 19 → Rapport spécial sur les options d'achat et de souscription
- 21 → Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions





SAPMER
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au Capital Social de 2 779 278,40 €
Siège social : Magasin 10 – Darse de Pêche
97823 Le Port – La Réunion
350.434.494 RCS Saint-Denis

Rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion Groupe sur l'exercice clos le 31 décembre 2013

Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2014

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice ainsi que diverses résolutions.

Les rapports des Commissaires aux Comptes et le présent rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. SITUATION ET ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2013 restera l'année durant laquelle nous avons construit les fondations nécessaires à notre développement. Cela a été une année de structuration avec une définition claire de chacun des pôles d'activité. Le site de l'île de La Réunion se concentre sur son activité historique grande pêche (légine et langouste) dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises, tandis que l'activité thonière se concentre autour des infrastructures mises en place à l'île Maurice.

Nous avons mis en service en mai 2013 un progiciel de gestion « Microsoft Dynamics Navision » dont le but est d'accompagner notre croissance sur l'ensemble de notre chaîne de valeur tout en étant homogène avec nos processus de communication entre nos sites, ainsi qu'entre les sites et les bateaux.

Le chiffre d'affaires 2013 s'élève à 91,6 M€ en légère diminution. L'activité Pêcherie augmente de 0,7 M€ et l'activité Valorisation diminue de 2,3 M€. La montée en puissance de notre activité Valorisation a été ralentie par un marché japonais difficile avec des prix en baisse liés à la dévaluation du yen.

Nous avons sur l'exercice une diminution de nos ventes au Japon de 11% (19% en 2013 contre 30% en 2012) et une progression aux Seychelles (ventes de thon brut) de 6% (14% en 2013 contre 8% en 2012).

1.1. ACTIVITÉ PÊCHERIE

L'activité pêche représente sur la période 80,7% du chiffre d'affaires total, en croissance de 1% (+4,5% à taux de change constant par rapport à 2012). Nous avons été impactés par l'effet devise du yen sur les ventes de langoustes australes et par l'effet du dollar sur la légine.

Nous avons réalisé de bonne campagne de pêche pour la légine et la langouste conformément aux attentes. Les prix de vente sont en ligne avec les prévisions.

La pêche australe (langoustes et légines) représente 46,7 M€. Les ventes de langoustes restent à un niveau élevé à 8 M€ contre 9,3 M€ en 2012. Les ventes de légines sont soutenues et s'établissent à 38,7 M€ contre 39,4 M€ l'an dernier.

Les ventes de langoustes sont réalisées majoritairement avec le Japon comme en 2012. Les ventes de légines sont réalisées à plus de 85% en Asie (forte baisse du Japon comparée à 2012).

En revanche, le volume de pêche sur l'activité thonière est décevant. La baisse des rendements de pêche a été significative comparée à 2012. L'amélioration de l'efficacité due à la systématisation des escales intermédiaires aux Seychelles n'a pas suffi à compenser cette baisse des rendements de l'ordre de 18%.

Les ventes de thon brut réalisées principalement en euro sont à 26,6 M€, en progression de 11,0% par rapport à l'an dernier. Pour mémoire, les ventes de thon brut ont été élevées au 1^{er} semestre compte tenu des conditions de marché des importations de longes au Japon (dévaluation du yen). Le second semestre a permis de ramener les ventes de thon brut à un niveau plus normatif sur l'ensemble de l'exercice.

Nous avons sur l'année 2013, 49% des ventes de thon brut faites aux Seychelles et 37% à Maurice.

1.2. ACTIVITÉ VALORISATION

L'activité « Valorisation » comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés dans l'usine en longes, steaks,...) et les activités des filiales mauriciennes.

L'activité valorisation enregistre un chiffre d'affaires de 17,7 M€ (17,9 M€ à taux de change constant) contre 19,9 M€ l'an dernier. En séquentiel, le second semestre à 11,4 M€ contre 6,3 M€ au 1^{er} semestre montre la reprise de la dynamique de croissance de cette activité qui a bénéficié du démarrage fin juin 2013 de l'usine TPSIO à l'île Maurice. Cette nouvelle unité de valorisation permet notamment de traiter des thons de plus petite taille.

Le repli de l'activité Valorisation est dû principalement à de mauvaises ventes de longes sur le premier semestre. La dévaluation du yen a eu un effet défavorable sur les commandes qui ont repris seulement après une baisse de prix de vente.

La deuxième usine « TUNA PROCESSING SERVICES » a démarré fin juin avec une capacité de transformation à terme de 21 000 tonnes / an.

En parallèle, la seconde chambre froide de MFD a été mise en service en mai. Les infrastructures terrestres à l'île Maurice sont aujourd'hui dimensionnées pour accueillir 30 000T de poissons à transformer.

Nous avons aujourd'hui une capacité de stockage à - 40°C de 6 100 tonnes soit un ratio de 5 par rapport aux captures processées correspondant à 10 navires. (Transformation 1^{ère} usine MDM 9 000 tonnes / an ; 2^{nde} usine TPSIO 21 000 tonnes / an).

Les usines MER DES MASCAREIGNES et TUNA PROCESSING SERVICES ont transformé 8 000 tonnes en 2013 (7 600 tonnes en 2012). Il faut noter une forte progression entre le premier semestre à 2 500 tonnes soit 21% des tonnages pêchés et le second semestre à 5 500 tonnes soit 47% des tonnages pêchés.

Nous pouvons constater sur l'année 2013, un bon développement des ventes de steaks et de dos ainsi qu'une diversification des zones d'exportation (Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud).

La répartition du chiffre d'affaires par produit distingue deux produits : les longes à 54% (68% en 2012) et les steaks à 30% (20% en 2012). Sur l'activité Valorisation 52% des ventes sont faites au Japon (72% en 2012) et 40% en Europe (21% en 2012).

Le travail sur la qualité premium de nos produits continue avec la poursuite des actions mises en œuvre concernant le « grading ».

2. RÉSULTATS FINANCIERS

Le Groupe SAPMER présente ses comptes consolidés selon les normes internationales IFRS. Les méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2013 sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

2.1. PÉRIMÈTRE DU GROUPE

Le nombre de sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 5 au 31 décembre 2013: SAPMER SA (Mère), LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS, ARMAS PÊCHE SAS, SOPARMA SAS et ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL.



Les filiales mauriciennes de SAPMER SA ont été cédées à SAPMER HOLDING au 31 décembre 2013. Il s'agit de MER DES MASCAREIGNES LTD (MDM), TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (TPS IO) et SAPMER TECHNICAL SERVICES LTD (STS).

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT

Vous trouverez ci-dessous le compte de résultat simplifié :

En millions d'euros	S1 2013	S2 2013	dec-13	dec-12
Chiffre d'affaires	55,5	36,1	91,6	93,1
EBITDA (1)	10,7	6,9	17,6	24,2
	19,3%	19,1%	19,2%	26,0%
Résultat opérationnel (EBIT)	7,4	3,5	10,9	17,6
% EBIT / CA	13,3%	9,7%	11,9%	18,9%
Résultat financier	- 2,7	- 2,5	- 5,2	- 4,8
Impôt	- 1,5	- 0,2	- 1,7	- 4,2
Résultat net	3,2	0,9	4,1	8,6
%RN/CA	5,8%	2,5%	4,5%	9,3%

¹ EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.

Le chiffre d'affaires 2013 est en légère baisse comparé à 2012, mais en hausse de 1,8 M€ à 94,4 M€ à taux de change constant. Nous avons un impact change défavorable de 1,4 M€ sur la langouste, de 1,1 M€ sur la légine et 0,3 M€ sur l'activité thonière (Brut et Valorisation).

L'EBITDA est en baisse de 6,6 M€ liée aux ventes de thon (Brut et Valorisé) dont le total est stable à 44 M€ avec en moyenne les coûts opérationnels d'un thonier en plus en 2013.

La rentabilité opérationnelle s'élève à 11,9% avec une charge d'amortissement qui augmente (investissement des navires Dolomieu et Belouve en 2012 et mise en service de l'ERP Navision).

A noter que nous avons un impact non récurrent positif de la plus-value sur cession des filiales mauriciennes de 0,8 M€.

Le résultat financier à -5,2 M€ est en légère hausse liée aux charges d'intérêts des 2 derniers thoniers sur une année pleine.

Ce résultat comprend principalement 5,6 M€ de charges d'intérêts (principalement emprunts des 5 thoniers), une perte de change de 0,2 M€ et un gain de 0,7 M€ lié aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêt.

Le résultat net à 4,1 M€ donne 4,5% de rentabilité nette sur chiffre d'affaires. La charge d'impôt et de 1,7 M€ comprenant 1,6 M€ d'impôts différés et 0,1 M€ d'impôt courant.

2.3. BILAN

Vous trouverez ci-dessous un bilan simplifié :

En millions d'Euros	déc-13	déc-12		déc-13	déc-12
Immobilisations nettes et autres actifs non courants	134,0	138,2	Capitaux Propres	50,3	45,9
Autres créances non courantes (crédit des cessions)	4,1		Dettes financières à long et moyen terme	84,5	88,5
Actif courants	35,7	34,8	Autres passifs non courants	16,1	16,9
Trésorerie et équivalents	3,9	7,4	Dettes financières CT	7,4	10,0
Actifs détenus en vue d'être cédés		1,5	Autres passifs courants	19,4	20,1
Total ACTIF	177,7	181,9	Passifs détenus en vue d'être cédés		0,4
			Total PASSIF	177,7	181,9

Les immobilisations nettes et autres actifs non courants s'élèvent à 134 M€ en 2013 soit une variation de -4,2 M€ par rapport à 2012 due à la variation des immobilisations corporelles et incorporelles. La variation est composée des acquisitions +6,3 M€ (usines TPS, arrêt technique de l'Austral, améliorations de productivité des navires et progiciel de gestion Navision), des amortissements pour -8,9 M€ compensée par la reprise sur l'apport des « défiscaliseurs » +2 M€ et aux variations de périmètre des filiales mauriciennes.

Les autres créances non courantes pour 4,1 M€ correspondent au crédit vendeur accordé à SAPMER HOLDING pour 2,35 M€ dans le cadre de la vente de MDM et à la cession de créance concernant TPS en faveur de SAPMER HOLDING pour 1,7 M€ (voir Annexes §4.7).

Les capitaux propres s'élèvent à 50,3 M€ fin 2013 contre 45,9 M€ fin 2012. Leur évolution (+4,4 M€) prend en compte les dividendes 2012 versés en mai 2013 pour -1,7 M€, le résultat net de 2013 pour +4,1 M€, l'actualisation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt pour +1,9 M€ et l'augmentation de capital liée à la levée des stocks options pour 0,1 M€.

Au 31 décembre 2013 la dette nette s'élève à 83,9 M€, elle diminue de 7,3 M€. Cette diminution est principalement liée au remboursement des emprunts pour -9 M€, au changement de périmètre pour -2,9 M€, aux crédits sur cessions des filiales mauriciennes pour -4,1 M€ partiellement compensée par les nouveaux emprunts +4,7 M€, la variation de trésorerie +3,4 M€ et autres impacts (variation intérêts courus non échus et participation).

La valeur des swaps de taux d'intérêt au passif est en baisse de 3,7 M€ entre 2013 et 2012 (7,8 M€ en 2013 contre 11,5 M€ en 2012).

Financement

La dette financière au bilan fin 2013 concerne principalement le financement des 5 thoniers sennears.

Les ratios financiers principaux sont les suivants :

	2013	2012	2011
Net Debt	83,9	91,2	50,9
Equity	50,3	45,9	38,4
Gearing	1,67	1,98	1,32
EBITDA	17,6	24,2	20,5
Leverage	4,8	3,8	2,5

En 2014, SAPMER SA se concentre sur son activité de pêche australe et de pêche thonière en Océan Indien en exploitant les 5 thoniers actuels. Il est prévu de lancer un investissement de renouvellement concernant le palangrier le plus âgé le « Croix du Sud ». Les investissements de nouveaux thoniers ne sont pas réalisés sur le périmètre de SAPMER SA. L'endettement doit donc diminuer.

2.4. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	dec-13	dec-12
Trésorerie à l'ouverture	7 388	18 610
Flux net de trésorerie générée par l'activité	14 688	16 715
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 6 502	- 50 455
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 11 627	22 561
Variations taux de change	- 8	- 43
Trésorerie à la clôture	3 939	7 388
Variation de Trésorerie	- 3 449	- 11 222

Nous avons une baisse de 2 M€ comparé à 2012 du flux d'activité principalement liée à l'activité thonière. Les investissements principaux en 2013 ont été focalisés sur des actions de productivité pour les thoniers (gasoil, matériel de pêche,...) et à l'arrêt technique du navire « l'Austral » (pêche langouste). En 2012 nous avons l'investissement des deux derniers thoniers à pavillon français (Dolomieu et Belouve).



Le flux de financement comprend principalement le paiement des dividendes -1,7 M€, le remboursement des emprunts -9 M€, le paiement des intérêts -5,7 M€ et le tirage de nouveaux emprunts +4,7 M€.
Le niveau de trésorerie à fin 2013 a baissé de 3,5 M€ sur l'exercice pour atteindre 3,9 M€.

3. DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

Dans ce contexte de restructuration, 2013 a été une année de transition en terme de résultat financier. Cependant, SAPMER conserve un équilibre financier tant en termes de résultat que d'endettement.
L'objectif de SAPMER est d'atteindre une croissance de 10% de son chiffre d'affaires avec une amélioration de la rentabilité opérationnelle en particulier concernant l'activité thonnière.
Les bons rendements de pêche, tant pour la légine que pour le thon, nous permettent de bien commencer l'année.

3.1. ACTIVITÉ PÊCHERIE

Le marché de la légine est stable. Le principal facteur d'influence des prix est aujourd'hui le cours de change. Nous restons avec une demande soutenue de l'Asie. Nous avons très peu de ventes sur le Japon compte tenu de la dégradation du yen.

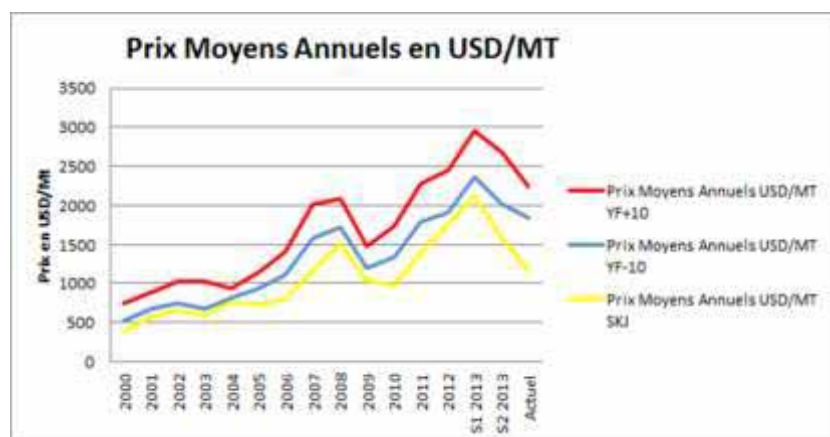
Nous travaillons sur la diversification de nos clients sur de nouveaux marchés tels que l'EU, UAE et Singapour. Pour cela la certification MSC récemment obtenue est un facteur très positif.

Le marché de la langouste est en forte baisse au Japon du fait de la dépréciation du yen et de l'introduction de nouvelles mesures de protectionnisme concernant l'étiquetage. Dans ce contexte les prix de ventes de la première marée de la campagne 2013/2014 sont en dégradation.

Le marché du thon brut est également baissier. Les captures mondiales en hausse entraînent une forte baisse des prix et des problèmes logistiques.

Depuis le mois de février nous avons une tendance à une stabilisation des prix.

Nous travaillons sur de nouveaux marchés export pour diversifier nos clients.



3.2. ACTIVITÉ VALORISATION

Le second semestre de 2013 a été très encourageant avec la reprise des ventes de longues. Le démarrage de la seconde usine a permis la découpe de plus petites longues générant de nouvelles commandes.

Le mix entre nos deux principaux produits les longues et les steaks est en train de s'équilibrer. Les steaks continuent à se développer en particulier en Europe, aux USA et en Afrique du Sud.

Nous avons aujourd'hui un maintien des prix du thon valorisé malgré une forte baisse du marché du thon brut.
Il est prévu en 2014 de renforcer la stratégie de ventes via des agents de terrain pour augmenter notre présence dans les différentes zones géographiques. Ceci permettra également de continuer à diminuer le poids du Japon dans nos ventes.

Le pourcentage des captures transformées a atteint 47% au second semestre 2013. L'objectif de notre business plan est de transformer 50% des captures ce qui est possible aujourd'hui avec la mise en service de la ligne de découpe « petits

poissons » dans la nouvelle usine « TUNA PROCESSING SERVICES » (TPS) et le lancement sur le marché de produits à base d'Albacore -10 kg et de Listao.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales mauriciennes de SAPMER SA : MER DES MASCAREIGNES Ltd, TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd en date du 31 décembre 2013.

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Date de sortie	Méthode de consolidation
MER DES MASCAREIGNES Ltd	Ile Maurice	50%	31/12/2013	Intégration proportionnelle
TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD ¹	Ile Maurice	100%	31/12/2013	Intégration globale
SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd	Ile Maurice	100%	31/12/2013	Intégration globale

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA ^(*)	La Réunion	Mère	Intégration globale
LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS ^(*)	La Réunion	100%	Intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (VIA SOPARMA) ^(*)	La Réunion	100%	Intégration globale
SOPARMA SAS ^(*)	La Réunion	100%	Intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL ^(*)	La Réunion	99,6%	Intégration globale

(*) Sociétés intégrées fiscalement

✓ LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante du seul navire palangrier (pêche à la légine) l' « Ile Bourbon ». Le chiffre d'affaires est stable entre 2012 et 2013. Maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle en légère progression.

✓ ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL

Cette filiale effectue ponctuellement des opérations de commercialisation sur la métropole de produits du Groupe SAPMER. Pas d'activité en 2013.

✓ ARMAS PÊCHE SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante du navire « Mascareignes III » (pêche à la légine) et copropriétaire et exploitante à 35% du navire l'« Austral » (langoustes). Le chiffre d'affaire est en légère hausse. Le résultat est stable et nous conservons une très bonne rentabilité opérationnelle.

✓ SOPARMA SAS

Son activité est réduite à la gestion de sa filiale ARMAS PÊCHE. Le résultat est positif.



5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1. MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe SAPMER sont établis selon le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2013.

5.2. COMPTES SOCIAUX DE SAPMER SA

Les comptes sociaux de SAPMER SA sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999.

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est intervenu en 2013.

SAPMER SA est la société-mère du Groupe ; elle est propriétaire et exploitante des palangriers Albius et Croix du Sud, copropriétaire et exploitante du chalutier caseyeur l'Austral à 65%. Trois thoniers senneurs sont loués aux sociétés de défiscalisation (contrat de location financement). En 2012, SAPMER SA a acquis deux thoniers, sisterships des 3 premiers.

COMPTE DE RESULTAT en K€	déc.-13	déc.-12
Chiffre d'affaires	74 192	75 497
Autres produits de l'activité	7 601	11 955
Produits d'exploitation	81 793	87 452
Approvisionnements, stocks et charges externes	-55 159	-50 246
Impôts et taxes	-2 867	-3 340
Charges de personnel	-18 870	-20 370
Dotations d'exploitation	-4 635	-3 011
Autres charges d'exploitation nettes des produits	-2 328	-1 709
Résultat d'exploitation	-2 066	8 776
Quote parts de résultats transférés	33	-1 210
Résultat financier	-521	1 149
Résultat exceptionnel	1 136	-578
Résultat avant impôt	-1 418	8 137
Participation des salariés	4	-901
Impôts sur les bénéfices	2 953	-339
RESULTAT NET	1 539	6 898

Le chiffre d'affaires de SAPMER S.A est en légère baisse 74,2 M€ en 2013 à comparer 75,5 M€ en 2012, soit -1,7%. Le résultat net s'élève à 1,5 M€ en 2013 vs. 6,9 M€ en 2012. Cette diminution est principalement due à l'activité thonière.

Les autres produits s'élèvent à 7,6 M€, la baisse comparée à 2012 est due essentiellement à l'activation des charges de frais d'armement des thoniers Dolomieu et Belouve en 2012.

Le résultat d'exploitation est en nette diminution à -2,1 M€ due principalement à l'augmentation des coûts d'exploitation (5 thoniers en service en 2013 contre 4 en moyenne en 2012) alors que le chiffre d'affaires « Thon » est quasi resté stable.

Le résultat financier s'élève à -0,5 M€. Ce résultat inclut principalement le produit des dividendes internes remontés par les filiales de SAPMER pour 5,3 M€ et la charge d'intérêt liée aux emprunts des 5 thoniers en activité pour 5,5 M€.

Le résultat exceptionnel de 1,1 M€ est imputable essentiellement à la plus-value de cession des filiales mauriciennes à SAPMER HOLDING pour +1,9 M€, compensée par la comptabilisation des amortissements dérogatoires pour -0,8 M€.

Le résultat net s'élève à 1,5 M€. L'impôt à +2,95 M€ bénéficie de l'intégration fiscale.

BILAN en K€	déc.-13	déc.-12
ACTIF		
Immobilisations incorporelles nettes	2 259	2 251
Immobilisations corporelles nettes	56 453	57 071
Immobilisations financières	51 982	53 726
Actif immobilisé	110 694	113 048
Stocks nets	13 989	14 074
Créances clients et autres	19 208	15 445
Total des créances	33 197	29 519
Charges constatées d'avance	3 252	4 158
Disponibilités	2 686	3 877
Actif circulant	39 134	37 554
Ecart de conversion actif	144	66
TOTAL DE L'ACTIF	149 971	150 668
PASSIF	déc.-13	déc.-12
Capital social	2 779	2 774
Réserves et report à nouveau	20 343	15 088
Résultat de l'exercice	1 539	6 898
Subventions et provisions	2 674	1 927
Total des Capitaux Propres	27 336	26 686
Provisions pour risques et charges	2 133	1 896
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 831	97 521
Emprunts et dettes financières divers	11 092	4 969
Dettes diverses	18 543	19 554
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	120 466	122 044
Ecart de conversion passif	36	42
TOTAL DU PASSIF	149 971	150 668

Les immobilisations corporelles nettes sont en diminution. Le montant des amortissements a été plus important que les acquisitions focalisées sur des actions de productivité ou de « retrofit » des navires.

Suite à la baisse de notre résultat au cours de 2013, nous avons une créance d'impôt de 1,7 M€.

Au passif nous avons une baisse des dettes financières. Elle est liée au remboursement de 5,8 M€ effectué en 2013 sur les emprunts qui ont financé les thoniers et au remboursement du billet à ordre de 3 M€ contracté fin 2012 et remboursé début 2013.

Les dettes financières diverses augmentent liées aux compte-courants d'ARMAS PÊCHE et ARMEMENT RÉUNIONNAIS qui ont été sollicités pour le besoin en fonds de roulement de l'activité thonière.

5.3. DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Vous trouverez ci-dessous la situation des dettes fournisseurs des comptes sociaux de SAPMER SA.



SITUATION AU 31/12/13 EN K€	ECHEANCES				
	Solde	Moins de 30 jrs	de 31 à 60 jrs	de 61 à 90 jrs	Plus de 90 jrs
Dettes fournisseurs	11375	5383	4670	951	371
Comptes rattachés	1511				
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	12886				

5.4. DIVIDENDES VERSÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2012	1 734 000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet
31/12/2010	687 790 €	687 790 €	Sans objet

Sur proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, il est prévu de verser en mai 2014 un dividende au titre du résultat 2013 de 0,2 € par action, soit une distribution totale de 694 819,60 € (sur la base de 3 474 098 actions composant le capital social au 31 décembre 2013).

5.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas d'évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2013, ou influencer leur lecture.

5.6. INFORMATION SUR LES DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration de SAPMER SA est formé de six membres. Les mandats détenus par les administrateurs de SAPMER SA au cours de l'exercice 2013 sont présentés ci-dessous :-

Mr Jacques de CHATEAUVIEUX : Administrateur et Président du Conseil D'administration de SAPMER

Mr Henri de CHATEAUVIEUX : Administrateur de SAPMER

Mr Guy DUPONT : Administrateur de SAPMER

Mr Yannick LAURI : Administrateur et Directeur Général de SAPMER

Mr Christian LEFEVRE : Administrateur de SAPMER

Mr Xavier THIEBLIN : Administrateur de SAPMER

Autres mandats exercés en 2013 en dehors de SAPMER :

➤ **Mr Jacques de CHATEAUVIEUX** :

Premier Mandat SAPMER SA : 18 Juin 1992

Chairman of SAPMER HOLDING PTE.LTD (Singapour)

Président du conseil d'Administration de BOURBON

Président de CANA TERA SAS

Président et administrateur délégué de JACCAR HOLDINGS SA (Luxembourg)

Administrateur de SINOPACIFIC SHIPBUILDING GROUP (Chine)

Membre du conseil de Surveillance de PIRIOU SAS (jusqu'au 30 décembre 2013)

Administrateur d'EVERGAS (Danemark)

Censeur de CBo Territoria SA

Président du conseil d'administration de la SAGES

Chairman of GREENSHIP HOLDINGS (Singapour)

Président de SAPMER INVESTISSEMENTS SAS

➤ **Mr Henri de CHATEAUVIEUX :**

Premier Mandat SAPMER SA : 18 Juin 1992
Président : MACH- INVEST
Administrateur : BOURBON
Administrateur délégué de MACH-INVEST INTERNATIONAL SA

➤ **Mr Guy DUPONT :**

Premier Mandat SAPMER SA : 15 Juin 1995
Président : A.S.R SAS
Administrateur ou membre : BOURBON – CBo Territoria- ART SA- AFD
Gérant de : SAS GVS –SCI ORION- SARL LOGSUD- INK OI

➤ **Mr Christian LEFEVRE :**

Premier Mandat SAPMER SA : 09 Avril 2008
Directeur Général de BOURBON
Administrateur de BOURBON – Mai 2013
Administrateur de l'ENSM
Président de MARINE SAS

➤ **Mr Yannick LAURI :**

Premier Mandat SAPMER SA : 12 Avril 2002
Administrateur et Directeur General SAPMER SA
Administrateur de SAPMER HOLDING PTE (Singapour)
Gérant d'ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL
Représentant de SAPMER SA, Présidente de les ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS
Représentant de SAPMER SA, Présidente de SOPARMA SAS
Directeur General de SAPMER INVESTISSEMENTS SAS
Administrateur de MER DES MASCAREIGNES LTEE (Ile Maurice)
Administrateur de TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (Ile Maurice)
Administrateur de SAPMER TECHNICAL SERVICES (Ile Maurice)
Administrateur d'INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES (Ile Maurice) - Janvier 2013
Administrateur de SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS (Ile Maurice) – Janvier 2013

➤ **Mr Xavier THIEBLIN :**

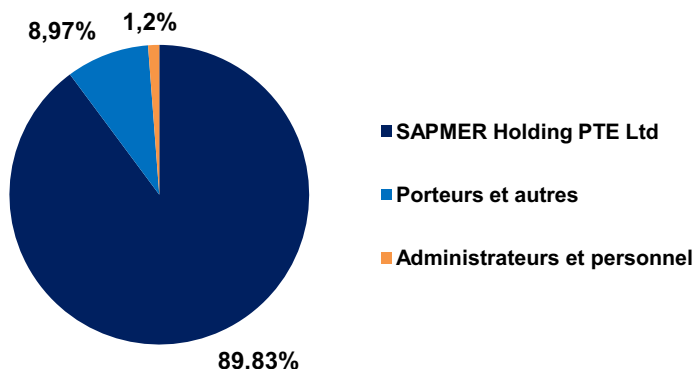
Premier Mandat SAPMER SA : 26 Avril 2012
Administrateur de SAPMER HOLDING PTE. LTD
Président de FINANCIERE MASCARIN SA
Administrateur de MASCARIN SA
Administrateur de BOUCAN CANOT SA
Représentant d'OXACO HOLDING au conseil d'Antenne Réunion SA
Administrateur de SUCRIERE DES MASCAREIGNES Ltd
Administrateur de COMPAGNIE BOURBON PLASTIQUES SA
Gérant des SARL : OXACO HOLDING Domaines et Châteaux
Gérant des Sociétés Civiles : SC Anne, SC Olivier, SC Chantal, GFA Fonscolombes Paradis
Administrateur de CIEL Limited (Ile Maurice)

5.7. ACTIONNARIAT ET BOURSE

Le capital social de la société SAPMER SA est composé de 3 474 098 actions à 0,8 €/action pour un montant total de 2 779 278,40 €.



Détention du capital au 31 décembre 2013



Le capital ne comporte pas d'actions à droit préférentiel. Les salariés et administrateurs ont des participations dans le capital social de la société à hauteur de 1,2%. Il est précisé que SAPMER SA ne détient aucune de ses actions propres et n'a procédé au cours de l'exercice à aucune action d'achat ou de vente d'actions propres.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2013, plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33%, de 50%, de 66,66%, de 90%, ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales:

Actionnaires	En capital	En droits de vote
Détenant plus de 5%	OXACO SARL	OXACO SARL
Détenant plus des 2/3	SAPMER HOLDING	SAPMER HOLDING

Obligations de conservation liées aux attributions de stock-options ou d'actions gratuites aux mandataires

Dans le cadre de ses attributions, le Conseil a décidé que chaque mandataire bénéficiaire aura l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat 20% de la plus-value d'acquisition nette d'impôt des actions issues de l'exercice des options ainsi attribuées.

Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la Société a reçu une notification :

Nature des transactions : achat/vente	Date	Dirigeant	Nombre d'actions (1)	Montant cumulé des transactions brutes(1)
Vente	2013	Mr Y. LAURI	67	1,719.21 €
Vente	2013	Mr Y. LAURI	80	2,076.00 €

(1) Montant total déclaré par les dirigeants au cours de l'exercice écoulé

Evolution du cours de Bourse en 2013

Le cours le plus haut en 2013 est 28,5 € et le plus bas est 17 €

Le cours au 31 décembre 2013 est de 20,35 €

Pour rappel, le cours d'introduction en Bourse était de 15 €/action en juillet 2009.

Code ISIN : FR0010776617-ALMER

5.8. LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demanderons d'approuver les conventions suivant les dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes établissent leur rapport spécial correspondant.

Certaines d'entre elles peuvent ne pas être préalablement autorisées par le Conseil. Il conviendra donc de les approuver dans les termes de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

5.9. DIVERS

Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

6. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRES SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

6.1. INFORMATIONS SOCIALES RELATIVES AUX SOCIÉTÉS FRANÇAISES DU GROUPE

6.1.1. Emploi

L'effectif du Groupe SAPMER a augmenté en continu au cours des dernières années. A la fin 2013, l'effectif équivalent temps plein du Groupe SAPMER SA s'élevait à 295 (périmètre français hors marins étrangers).

A cet effectif se rajoutent les marins détachés par des employeurs étrangers.

Les équipages ne peuvent être embarqués qu'avec les brevets, certificats et aptitudes adéquates, ils sont régulièrement formés et toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des marins en mer comme des équipes à terre.

6.1.2. Relations sociales - Accords

Le Groupe compte un Comité d'Entreprise, un Comité Interentreprises, un Comité de Groupe, des délégués du personnel, des délégués de bord et un CHSCT qui assurent la représentation du personnel Terre comme Mer et un dialogue permanent avec la Direction Générale.

Des accords relatifs à la participation, l'intéressement et au Plan d'Epargne Entreprise sont toujours en vigueur dans l'entreprise.

Les plans relatifs « à la pénibilité au travail » et à « l'égalité professionnelle hommes/femmes » ont été finalisés courant 2013.

6.1.3. Santé et sécurité

Une analyse de prévention des risques est réalisée pour chaque unité de travail dans le cadre du Document Unique. Les actions déterminées dans le cadre du Document Unique sont mises en place.

Les incidents, presque accidents et accidents éventuels déclenchent une analyse en collaboration avec le CHSCT. Des fiches sont établies pour mettre en œuvre des actions qui font ensuite l'objet d'un suivi.

6.1.4. Formation

En 2013, les dépenses de formation s'élevaient à 215 773 € (107 352 € en 2012) ce qui a représenté 4 271 heures de formation.

Le plan de formation est mis en place suivant le processus prévu par la législation. Il est mis à jour annuellement, outre les formations obligatoires et nécessaires au maintien des employés dans leur profession (marins principalement), les souhaits des salariés sont recueillis et discutés, la décision finale relève de la Direction.



Les équipages sont régulièrement formés et toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des marins en mer. Un manuel de formation est remis aux marins pour rappeler les mesures à prendre en cas de problème. Des mises en situation imprévisibles sont également organisées régulièrement.

6.1.5. Egalité de traitement

La Direction est vigilante à l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'insertion des personnes handicapées et à ne tolérer aucune forme de discrimination.

6.2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

6.2.1. Politique générale en matière environnementale

SAPMER SA s'attache à intégrer le respect de l'environnement dans chacune de ses activités, en s'appuyant sur les cahiers des charges internes ainsi que sur les réglementations les plus strictes. Pour plus de transparence, le groupe a entrepris des démarches de certifications pour toutes ses activités. Elle a ainsi obtenu la certification Friend of the Sea suite à la reconnaissance Pêche Responsable délivrée par le Bureau Veritas pour l'activité thonière. En 2013, elle a obtenu la certification MSC pour ses activités de pêche à la légine.

6.2.2. Pollution et gestion des déchets

Les activités en mer sont très encadrées, que ce soit par la réglementation ou des décisions internes. Le respect de la réglementation en matière d'environnement (rejets des ordures, prévention des pollutions, etc) est validé par des visites annuelles des Autorités qui délivrent des permis de navigation. Les risques environnementaux et risques de pollution sont donc maîtrisés et pris en compte dans les activités quotidiennes.

En mer, des critères plus stricts que la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires dite Convention MARPOL sont appliqués par tous les navires. Même les navires n'opérant pas dans les zones sensibles soumises à des réglementations particulières appliquent ces dispositions.

Chaque navire est équipé de matériel permettant de lutter contre des pollutions, si un rejet accidentel devait se produire. Les produits mis à bord sont choisis en priorité parmi les références présentant un caractère biodégradable.

6.2.3. Utilisation durable des ressources

Des mesures sont prises pour réduire toute surconsommation à terre comme en mer et améliorer l'efficacité énergétique des navires. Les palangriers et le chalutier caseyeur ont fait l'objet de réduction de puissance des moteurs principaux dans un souci de réduction des consommations.

Les thoniers ont une propulsion diesel-électrique permettant économie d'énergie, réduction d'émissions polluantes et souplesse de conduite.

6.2.4. Changement climatique

En vertu des différents protocoles (1978 et 1997) et résolutions, notamment la résolution 117(58) sur le sujet, tous les navires sont titulaires de certificats de prévention de la pollution de l'atmosphère, y compris par les moteurs. Des dispositifs techniques sont en place pour limiter les consommations et rejets.

6.2.5. Protection de la biodiversité

Les efforts combinés de l'armement et des organisations régionales de gestion des pêches (CCAMLR pour les Terres Australes et Antarctiques Françaises et CTOI pour le thon) garantissent que les ressources prélevées ne mettent pas en danger les espèces.

Des mesures sont en outre en place à bord des navires pour cibler les prises et éviter tout impact sur les espèces non recherchées, qu'il s'agisse de poissons, mammifères ou oiseaux. Des dispositifs techniques (radars, sonars, effaroucheurs d'oiseaux, DCP écologiques), organisationnels (pêche de nuit pour les palangriers) ou humains via des formations permettent de limiter tout impact.

Dans son activité thonière, où seuls les volumes rentabilisaient l'exploitation, SAPMER a privilégié une démarche plus qualitative que quantitative, seule solution pour pérenniser des ressources fragiles et garantir leur transmission aux générations futures.

6.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.3.1. Impact territorial, économique et social

De manière générale, l'emploi local et le recours à des sociétés locales ou de la zone Océan Indien sont privilégiés. Les achats locaux sont également privilégiés.

Si une partie des activités d'entretien des navires nécessite de faire appel à des sociétés, le plus souvent locales, la majeure partie des interventions est réalisée par des collaborateurs internes à l'entreprise.

6.3.2. Relations entretenues avec les parties intéressées

Le groupe s'implique dans des organisations professionnelles, organismes d'enseignement et associations diverses. Cette implication, souvent locale, se fait sous la forme de partenariat ou de mécénat.

SAPMER œuvre en transparence pour une collaboration fructueuse avec l'administration, les scientifiques, les professionnels et toute partie prenante pour s'adapter aux exigences légales, réglementaires, normatives, ou souscrites par l'ensemble des parties intéressées.

SAPMER est membre avec les autres armateurs de pêche à la légine de la Fondation des Mers Australes.

6.3.3. Sous-traitance et fournisseurs

Les produits biodégradables sont requis à bord. Les fournisseurs sont incités à ne proposer que ce type de produits. Les produits locaux sont également privilégiés.

Quand cela est possible, les achats sont réalisés de préférence avec des sociétés alliant une action humanitaire à la vente de leurs produits.

La société n'est pas concernée par les « risques technologiques ».

7. PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale concernent notamment les points suivants :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 lesquels font apparaître un bénéfice de 1 539 K€. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Le conseil propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1 539 294,26 euros de la façon suivante :

ORIGINE :

- Report à nouveau antérieur : 12 750 562,34 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 539 294,26 euros.

AFFECTATION :

- au report à nouveau : 844 474,66 euros,
- à titre de dividende : 694 819,60 euros.



- Solde du report à nouveau créateur est de 13 595 037 euros.

DIVIDENDES :

- Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 0,20 euro.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le détachement du dividende interviendra le 02 mai 2014,

Le paiement des dividendes sera effectué le 07 mai 2014.

- Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2012	1 734 000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet
31/12/2010	687 790 €	687 790 €	Sans objet

TROISIÈME RÉOLUTION

Comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 91,6 M€ et un bénéfice de 4,1 M€.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Conventions règlementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées ; les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	2013	2012	2011	2010	2009
I – Capital en fin d'exercice (en K€)					
Capital	2,779	2,774	2,774	2 751	2 751
Nombre des actions ordinaires existantes	3,474,098	3,467,298	3,467,298	3 438 948	3 438 948
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
II – Opérations et Résultats de l'exercice (en K€)					
Chiffres d'affaires hors taxes	74,192	75,497	57,856	34 645	20,256
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,280	10,695	4,334	-238	-527
Impôts sur les bénéfices	2953	-339	58	1 153	192
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4	-901	-940	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,539	6,898	2,034	-1 057	-910
Résultat distribué	695	1,734	1,387	688	688
III – Résultat par action (en K€)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.80	2.73	1.00	0.27	0.00
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.44	1.99	0.59	-0.31	-0.26
Dividende attribué par action	0.20	0.50	0.40	0.20	0.20
IV – Personnel (en K€)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	263	244	208	197	176
Montant de la masse salariale de l'exercice	16,782	17,479	13,354	9 738	7 538
Montant des sommes versées au titre au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	2,088	2,891	1,532	1 376	1 052



TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN COURS DE VALIDITÉ

TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCE						
Exercice 2013						
Autorisations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation	Durée (et date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation des autorisations existantes au cours de l'exercice 2013	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et / ou certains mandataires sociaux)	3% du capital social existant au jour de la présente attribution. Sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui suit.	AGM du 26 avril 2012 (9ème résolution)	38 mois (25 juin 2015)			
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et / ou certains mandataires sociaux)	3% du capital social existant au jour de la présente attribution. Sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui précède.	AGM du 26 avril 2012 (10ème résolution)	38 mois (25 juin 2015)			

SAPMER
Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 2 779 278,40 €
Siège social : Magasin 10 - Darse de Pêche
97823 Le Port - La Réunion
350.434.494 - RCS SAINT DENIS DE LA REUNION

Rapport spécial sur les options d'achat et de souscription
Assemblée Générale du 29 avril 2014
(I 225-184 du code de commerce)

1. Etat des options de souscription et d'achat attribuées aux salariés et mandataires sociaux

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nature de l'option (S ou A)	Nombre d'options attribuées	Date d'échéance	Prix d'exercice (avec abattement – non applicable aux Mandataires)	Nombre d'options exercées en 2013	Nombre d'options caduques au 31/12/2013	Nombre d'options non exercées au 31/12/2013
Plan SO 2009	12 mai 2009	11 juin 2009	S	52 700	31 juillet 2015	14.25 €	6 800	3 300	42 600

2. Options consenties aux mandataires sociaux au cours de l'année 2013

Options consenties par la société	Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant
Options consenties par une société liée	Société : Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant
Options consenties par une société contrôlée au titre d'un mandat qui y est exercé	Société : Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant

3. Options exercées par les mandataires sociaux au cours de l'année 2013

Options (détenues sur la société) exercées	Nature : Nombre : Prix :	Néant
Options (détenues sur une société liée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :	Néant
Options (détenues sur une société contrôlée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :	Néant



4. Options consenties durant l'année 2013 aux dix salariés de la société dont le nombre d'options consenties est le plus élevé :

Salariés de la société	Options consenties par la société et par les sociétés liées ou contrôlées				
	Nature de l'option	Nombre	Date d'échéance	Prix	Société attributrice
Néant					

5. Options exercées durant l'année 2013 par les dix salariés de la société dont le nombre d'actions achetées ou souscrites est le plus élevé :

Salariés de la société	Options exercées détenues sur la société et les sociétés liées ou contrôlées			
	Nature de l'option	Nombre	Prix	Société attributrice
M. Patrick Pontrucher	Souscription	1 500	14,25	SAPMER
M. Patrick Branquet	Souscription	1 000	14,25	SAPMER
M. Paul David	Souscription	800	14,25	SAPMER
M. Pierre Dufour	Souscription	1 500	14,25	SAPMER
M. Jean Langiller	Souscription	2 000	14,25	SAPMER

6. Options consenties par la société et les sociétés liées ou contrôlées durant l'année 2013, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options	Nature de l'option	Prix	Date d'échéance	Société attributrice
Néant						
Total						

Le Conseil d'Administration



SAPMER
Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 2 779 278,40 €
Siège social : Magasin 10 - Darse de Pêche
97823 Le Port - La Réunion
350.434.494 - RCS SAINT DENIS DE LA REUNION

Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions
Assemblée Générale du 29 avril 2014

(L 225-197- 4 du code de commerce)

1. État des attributions gratuites d'actions aux membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées caduques	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective	Valeur de l'action (à la date d'attribution)
Plan AGA 2009	12 mai 2009	11 juin 2009	31 020	2 670	Nouvelles	14 juin 2011	15 €

2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'année 2013

Attributions consenties par la société au titre des mandats et fonctions exercés dans la société	Nombre : Valeur :	Néant			
Attributions consenties par une société liée au titre des mandats et fonctions exercés dans la société	Société : Nombre : Valeur :	Néant			
Attributions consenties par une société contrôlée au titre Des mandats et fonctions qui y sont exercés	Société : Nombre : Valeur :	Néant			

3. Attributions consenties durant l'année 2013 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Salariés de la société	Nombre	Valeur	Société attributrice
Néant			

4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2013, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur des actions gratuites	Société attributrice
Néant				
Total				

Le Conseil d'Administration

CHAPITRE 2

COMPTES CONSOLIDÉS

- 24 → État du résultat global
- 25 → État de la situation financière
- 26 → Tableau de flux de trésorerie
- 27 → Variation des capitaux propres
- 28 → Notes aux états financiers consolidés





ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En milliers d'€	Note	2013	2012
Chiffre d'affaires	2,1	91 560	93 053
Production stockée		1 521	4 441
Autres produits de l'activité		1 226	4 155
Production		94 307	101 650
Achats consommés		-28 764	-26 964
Autres achats et charges externes	2,2	-18 491	-18 209
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2,3	-23 248	-27 198
Impôts et taxes		-4 589	-4 999
Autres produits et charges d'exploitation		-1 572	-129
EBITDA¹		17 643	24 150
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs		-6 713	-6 559
Résultat opérationnel		10 930	17 592
Coût de l'endettement financier net		-5 579	-4 615
Autres produits et charges financiers		421	-172
Résultat financier	2,4	-5 158	-4 787
Résultat net des activités abandonnées		54	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices		5 826	12 804
Impôts sur les résultats	2,5	-1 713	-4 164
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 113	8 640
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		4 113	8 640
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4,2	1,19	2,49
Résultat dilué par action	4,2	1,17	2,47
Nombre moyen d'actions ordinaires	4,2	3 470 312	3 467 298
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4,2	3 512 797	3 504 236
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		4 113	8 640
Ecart de conversion		-39	-80
Instruments financiers		1 935	265
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	0
Autres éléments du résultat global de la période après impôts		1 896	185
Résultat global total de la période		6 009	8 825
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		6 009	8 825
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹ EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre 2013

En milliers d'€	Note	31.12.2013	31.12.2012
Immobilisations corporelles	3.1	131 550	135 736
Goodwills		0	0
Immobilisations incorporelles	3.2	2 265	2 257
Participations dans des entreprises associées		0	0
Actifs financiers, créances clients et autres créances	3.6	4 194	9
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		115	187
Total actif non courant		138 124	138 189
Stocks	3.3	16 051	15 964
Créances clients et comptes rattachés	3.4	15 482	16 331
Autres créances	3.5	2 375	2 328
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		1 731	0
Instruments financiers dérivés		15	116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	3 953	7 374
Total actif courant		39 607	42 113
Actifs détenus en vue de la vente	4.7	0	1 579
Total actif		177 731	181 881
Capital social		2 779	2 774
Autres réserves		6 421	6 607
Ecart de conversion		0	-70
Résultats non distribués		41 096	36 613
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		50 296	45 924
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Total capitaux propres		50 297	45 925
Emprunts et dettes financières	3.7	84 503	88 549
Instruments financiers dérivés		7 788	11 472
Impôts différés	3.12	6 725	4 120
Provisions pour engagement de retraite	3.10	1 422	1 151
Provisions pour autres passifs	3.11	174	171
Autres dettes d'exploitation	3.8	0	0
Total passif non courant		100 612	105 463
Emprunts et dettes financières	3.7	7 376	10 020
Instruments financiers dérivés		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 694	10 324
Etat - impôts sur les bénéfices à payer		0	29
Autres dettes d'exploitation	3.8	5 752	9 770
Total passif courant		26 822	30 143
Passifs directement associés à des actifs détenus en vue de la vente	4.7	0	351
Total passif et capitaux propres		177 731	181 881

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En milliers d' €	2013	2012
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	5 826	12 804
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 211	6 182
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	-608	-14
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	0	44
Plus et moins values de cession	-651	-11
Autres variations sans incidences sur la trésorerie	96	493
Impôts versés	-1 836	-6 154
Capacité d'autofinancement	10 039	13 344
Incidence de la variation BFR	-958	-1 244
Coût de l'endettement financier net	5 608	4 615
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14 688	16 715
Acquisition immobilisations corporelles	-5 713	-49 669
Acquisition immobilisations incorporelles	-575	-804
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	17
Tréso. nette /acquisitions & cessions de filiales et autres actifs financiers	-240	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 502	-50 455
Augmentation de capital	97	
Dividendes versés	-1 734	-1 387
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Variation des autres fonds propres	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	4 687	33 000
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-8 979	-5 015
Intérêts financiers nets versés	-5 699	-4 038
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-11 627	22 561
Incidences des variations de taux de change	-8	-43
VARIATION DE TRÉSORERIE	-3 448	-11 224
Trésorerie à l'ouverture	7 387	18 610
Trésorerie à la clôture	3 939	7 387

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31 décembre 2013

En milliers d'€	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère					Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Ecart de conversion	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	
Au 1^{er} janvier 2012	2 774	6 605	2	29 061	1	38 443
Ecart de conversion	0	2	-72	-10	0	-80
Instruments financiers	0	0	0	265	0	265
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	2	-72	255	0	185
Résultat net	0	0	0	8 640	0	8 640
Total des produits comptabilisés en 2012	0	2	-72	8 895	0	8 825
Transfert investissement net	0	0	0		0	0
Effet des options de souscriptions	0	0	0	44	0	44
Augmentation de capital		0	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	0	-1 387	0	-1 387
Au 31 décembre 2012	2 774	6 607	-70	36 613	1	45 925
Au 1^{er} janvier 2013	2 774	6 607	-70	36 613	1	45 925
Ecart de conversion	0	0	-36	-3	0	-39
Instruments financiers	0	0	0	1 935	0	1 935
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	-36	1 932	0	1 896
Résultat net	0	0	0	4 113	0	4 113
Total des produits comptabilisés en 2013	0	0	-36	6 045	0	6 009
Variation de périmètres	0	-278	106	172	0	0
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	5	92	0	0	0	97
Dividendes versés	0	0	0	-1 734	0	-1 734
Au 31 décembre 2013	2 779	6 421	0	41 096	1	50 297

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€) et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société SAPMER SA et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

SAPMER est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de La Réunion. Créée en 1947, SAPMER exploite une flotte en pleine propriété de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et cinq thoniers senners surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'Océan Indien.

Ces états financiers ont été arrêtés le 10 mars 2014 par le conseil d'administration.

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. BASE DE PRÉPARATION

Principes comptables

Les Etats Financiers Consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Au 31 décembre 2013, le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne et utilisé par SAPMER pour l'établissement de ses états financiers ne présente pas de différence avec le référentiel publié par l'IASB. Le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne est disponible sur le site internet : <http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.htm#adopted-commission>.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1^{er} janvier 2007.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établit des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

1.2. EVOLUTION DES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2013

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2013 n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation et de présentation des comptes :

- IAS 1 amendements concernant la présentation des "autres éléments du résultat global"
- IAS 12 amendements concernant les impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents
- IFRS 7 amendements concernant l'information à fournir - Transferts d'actifs financiers

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations méthodologiques à fournir en annexe lorsque la juste valeur est utilisée.
- IAS 19R « Avantages du personnel » concernant les régimes à prestations définies

Le Groupe n'a par ailleurs pas opté pour l'application anticipée des normes et interprétations dont l'obligation n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire après 2013

Nous n'avons pas appliqué en 2013 les normes IFRS 10, IFRS11 et IFRS 12 sur la consolidation, qui redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint compte tenu de la restructuration intervenue fin 2013.

1.3. CONSOLIDATION

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société SAPMER SA détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2013. Les filiales sous contrôle conjoint sont comptabilisées par intégration proportionnelle.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du Groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du Groupe.

La liste des principales sociétés du groupe figure en Note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre sauf pour la société MER DES MASCAREIGNES Ltd qui clôture au 30 juin.

Les filiales mauriciennes de SAPMER SA : MER DES MASCAREIGNES Ltd, TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd en date du 31 décembre 2013.

1.4. MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Méthodes de consolidation :

Les deux méthodes utilisées sont l'intégration globale et l'intégration proportionnelle dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, ou un contrôle conjoint.

Méthode de conversion :

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers

consolidés sont présentés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.

Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère aux taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	cours au 31/12/2013	cours moyen de l'exercice
roupie Mauricien (MUR)	41,2607	40,7695
dollar US (USD)	1,3791	1,3282
yen Japonais (JPY)	144,7200	129,6595
Dollar Singapour (SGD)	1,7414	1,6618

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nette d'effet d'impôt sur le résultat si applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Ecarts d'acquisition :

Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2013 le Groupe n'a pas d'écart d'acquisition dans ses comptes.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation (de navires).

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 à 5 ans
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

L'utilisation du permis en exploitation comptabilisé dans les comptes a permis au premier thonier de pêcher dans l'Océan Indien. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilité du navire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (où de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du Groupe au 1^{er} janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ».

Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

- Agencements et aménagements : 10 à 14 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires: structure : 15 à 25 ans
- Navires: grosse réparation : 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Contrat de location financement ou location simple

Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers où le Groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation du dit bien.

Dans le cadre de l'acquisition des 3 thoniers senneurs « Franche Terre », « Manapany » et « Bernica » Le Groupe a utilisé un dispositif d'aide fiscale prévu en faveur des investissements productifs réalisés dans les départements d'outremer. Ce dispositif prévoit l'acquisition par des investisseurs privés, via des sociétés de portage, des navires en contrepartie d'avantages fiscaux. La société de portage met les navires en location pendant une durée de 15 ans.

Au terme des 5 premières années du contrat : engagement de la SAPMER de racheter les navires moyennant un prix égal au capital restant dû sur le crédit-vendeur et engagement par les investisseurs de vendre leurs parts dans les sociétés de portage



pour 1 € symbolique à la SAPMER. Le double engagement de vente et d'achat implique la classification du contrat de location en contrat de financement car dès la signature des contrats les risques et avantages inhérents à la propriété des navires sont transférés à la SAPMER.

Les apports des investisseurs sont comptabilisés en moins de la valeur brute des immobilisations. La quote-part de subvention est donc enregistrée en moins des dotations de l'année.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilités mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le Groupe ne disposait pas de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013.

1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits pêchés dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (légines et langoustes principalement) sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Pour les stocks de produits concernant les thoniers, ceux-ci ont été valorisés à un coût standard.

Les produits finis et en cours de production de l'usine de valorisation ont été évalués à un coût standard de production.

Une provision pour dépréciation a été constituée :

- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

Les profits internes figurant dans les stocks de produits finis ont été éliminés.

1.8. CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :

- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,
- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;
- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, afin de ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du Groupe est, pour l'exercice clos en 2013 de 33,33%. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe est présente et génère du résultat imposable.

1.10. TRÉSORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découverts bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission. Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Par une seizième résolution à caractère extraordinaire du 12 mai 2009, l'Assemblée Générale mixte :

- a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer, en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou à certains mandataires,
- a délégué au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités d'attribution des options et leur levée.

Par une réunion du 11 juin 2009, le Conseil d'Administration a :

- octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,

- élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1er septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

En 2013 : 6800 options ont été levées.

En conséquence, le Conseil d'Administration du 10 mars 2014 a approuvé l'augmentation de capital et les modifications statutaires corrélatives :

- à 96 900 € prime d'émission comprise,
- par l'émission de 6.800 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 €, au prix de 14.25 €,
- soit avec une prime d'émission de 13,45 € pour la porter de 6 263 622 € à 6 355 082 €,
- portant le capital nominal à 2 779 278 € pour 3 474 098 actions.

1.12. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

1.13. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti.

Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à 12 mois après la date de clôture annuelle.

La Société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17 M€ a été contracté en 2012, les conventions suivants ont été définis :

- le ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraînent pas d'exigibilité anticipée.

Un emprunt de 13 M€ a été contracté en 2012, les conventions suivants ont été définis :

- le ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres consolidés doit être inférieur à 2.3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A noter dans le contexte économique actuel que la Société respecte le ratio d'endettement « Gearing (dettes nettes sur Capitaux propres) » mais n'a pas atteint ses objectifs sur le second ratio « Leverage (dettes nettes sur EBITDA) ». Cependant les termes stipulés dans le contrat permettent de maintenir la classification actuelle dans les comptes consolidés du Groupe.

Le ratio de Dette nette consolidée sur les capitaux propres représente :

En milliers d' €	2013	2012
Dette nette consolidée (Note 3.6)	83 857	91 150
Capitaux propres	50 297	45 924
Ratio d'endettement	1,67	1,98

La dette nette consolidée correspond au total des emprunts diminué de la trésorerie et des crédits vendeurs / compte-courants classés en actifs non courants.

1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

Engagement de retraite

Les obligations des sociétés du Groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2013 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Les paramètres retenus tiennent compte :

- d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- d'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- de l'ancienneté du personnel,
- de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,
- et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

Plans d'options de souscription

Le Groupe attribue des options de souscription. La juste valeur des services fournis par les salariés en échange de la décote sur l'option est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'un compte de capitaux propres. Les produits nets des coûts de transactions sont crédités au capital (valeur nominale) et autres réserves quand les options sont exercées.

Participation/ intéressement et primes attribuées aux salariés

Le Groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intéressement et participation suivant des formules de calculs tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE



Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de devises étrangères et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts ou des cours des monnaies étrangères.

Ces instruments financiers sont évalués en fonction du marché (« Mark to Market ») à chaque arrêté comptable, à leur juste valeur.

La valeur de marché, comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre, est une indication instantanée calculée à partir des anticipations sur l'évolution future des marchés et est en conséquence susceptible d'évoluer, favorablement ou défavorablement, en fonction des mouvements des marchés.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté le risque de change) ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme.

La part « efficace » de l'instrument financier dérivé est enregistrée dans les capitaux propres, la part « non efficace » en résultat.

1.17. MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe dispose des catégories d'instruments dilutifs suivantes : des options de souscription d'actions.

1.18. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Jugements

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe décrites ci-dessus, la Direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations. Lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

Provision pour autres passifs

La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

Utilisation d'estimations

Le Groupe fait des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont :

- La détermination de la juste valeur des instruments financiers (couvertures de taux d'intérêts et de change) ;
- Les impôts différés.

Le contexte actuel de crise économique rend l'appréhension des perspectives économiques et financières plus complexe. C'est dans ce contexte de crise que le groupe a réalisé ses estimations et appréciations en toute rigueur et au mieux de sa connaissance.

Contexte de crise

Aujourd'hui, la crise financière et économique n'influence pas significativement l'activité de SAPMER car les ventes sont principalement réalisées à l'export avec une majorité en Asie.

Continuité d'exploitation

Du fait des opérations de financement conclues avec succès et des mesures mises en œuvre pour suivre et contrôler les variations de besoins en fond de roulement et malgré le montant significatif de dette additionnelle nécessaire pour financer les investissements au cours de ces dernières années, le groupe a su maîtriser sa position à court terme en termes de liquidité. Selon ses attentes, en tenant compte de changements raisonnablement possible dans sa performance opérationnelle, le Groupe serait capable d'assurer la continuité de son exploitation avec son niveau d'endettement actuelle. Après examen, la Direction estime actuellement raisonnable de considérer que le Groupe a les ressources adéquates pour poursuivre son exploitation dans une future proche. Par conséquent, le Groupe continue de préparer ses états financiers consolidés sur une base de continuité d'exploitation.

1.19. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du Groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « **Pêcherie** » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légines et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés dans l'usine),
- L'activité « **Valorisation** » qui comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés dans l'usine en longues, steaks,...) et les activités des filiales Mauriciennes.

1.20. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme "détenus en vue de la vente" lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits pêchés et transformés et les prestations de stockage et de transformation pour le compte de tiers.

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Activité pêche	73 915	73 159	1,03%
Valorisation	17 645	19 894	-11,31%
Total chiffre d'affaires	91 560	93 053	-1,60%

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Japon	17 055	27 642	-38,30%
Autres Asie	32 367	30 197	7,19%
Réunion & Maurice	13 377	13 775	-2,89%
Amérique du Nord	5 359	4 972	7,79%
Europe	10 371	8 576	20,93%
Autres	13 031	7 892	65,13%
Total chiffre d'affaires	91 560	93 053	-1,60%

Les autres produits de l'activité comprennent :

- l'activation des charges constituées pour l'essentiel des frais de déploiement d'un nouveau système d'informations intégrées
- les prestations de gestion des navires, les remboursements d'assurance et autres produits divers.

2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Transport sur vente	2 980	2 974	0,21%
Locations	2 649	2 119	25,04%
Primes d'assurance	1 596	1 746	-8,62%
Autres charges d'exploitation	8 554	9 711	-11,91%
Déplacements et missions	2 233	2 397	-6,83%
Variation des provisions d'exploitation	478	-738	-164,84%
Total Autres achats et charges externes	18 491	18 209	1,55%

2.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Effectif	2013	2012	Variation en %
Officiers	102	92	10,87%
Matelots	340	335	1,39%
Total Mer	442	427	3,43%
Cadres et assimilés	13	33	-60,61%
Employés	26	21	23,81%
Ouvriers	26	112	-76,79%
Total Terre	65	166	-60,84%
Total effectifs	507	593	-14,55%

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Salaires bruts	18 159	19 353	-2,84%
Intérimaires et personnel détaché mer*	2 572	2 267	13,44%
Charges non décaissables liées aux options de souscription	0	44	-100,00%
Charges sociales et autres charges de personnel	2 516	5 535	-52,90%
Charges de personnel	23 248	27 198	-11,83%



Les effectifs des usines MER DES MASCAREIGNES ET TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN ne sont plus inclus dans les effectifs SAPMER au 31 décembre 2013 car elles ont été cédées à cette date à SAPMER HOLDING.

Charges non décaissables liées aux options de souscription

L'Assemblée Générale des actionnaires du 12 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration dans sa seizième résolution à consentir en une ou plusieurs fois des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi, au profit des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel.

Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché à la date d'octroi des options. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou régler les options en numéraire. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pendant la période est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes.

	Date d'attribution définitive	Nombre d'options de souscription	Durée moyenne des options	Prix moyen des options de souscription	Juste valeur des options
Plan 12-05-2009	01/09/2009	10 180	5,5	14,25	2,63
Plan 12-05-2009	30/06/2010	7 635	4,5	14,25	5,23
Plan 12-05-2009	30/06/2011	12 725	3,5	14,25	7,03
Plan 12-05-2009	30/06/2012	12 725	2,5	14,25	8,32

L'évolution du nombre d'options est la suivante :

Nombre d'options	2013	2012
A l'ouverture	43 265	30 540
Options accordées	7 635	12 725
Options exercées	-6800	0
Options expirées	-1500	0
A la clôture	42 600	43 265

2.4. RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Produits des placements financiers	2	110	-96,48%
Charges d'intérêts	-5 581	-4 726	18,75%
Coût de l'endettement financier net	-5 579	-4 615	21,51%
Variation des provisions financières	0	0	
Autres charges et produits financiers	665	14	4601,07%
Résultat de change	-243	-186	75,50%
Résultat financier	-5 158	-4 787	10,52%

2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

En milliers d'€	2013	2012
Courants	76	3 143
Différés (Note 3.15)	1 638	1 021
Total	1 713	4 164

Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2013	2012
Résultat consolidé avant impôts	5 826	12 804
Charges fiscales théoriques (33,33%)	1 942	4 268
<i>Impact sur l'impôt</i>		
Incidences des distorsions sociales/fiscales		289
Incidences des écritures de consolidation		-15
Incidence de situations fiscales particulières		4
Incidence des différences de taux d'imposition		-435
Autres	-229	53
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités	1 713	4 165
Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé	0	0
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat	1 713	4 165

2.6. RÉPARTITION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Activité pêche	12 431	16 269	-23,59%
Valorisation	-1 314	1 322	-199,36%
Résultat opérationnel avant changement de périmètre	11 117	17 592	-36,81%
Résultat opérationnel des activités cédées	187	0	
Résultat opérationnel	10 930	17 592	-37,87%



3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2011					
Valeur nette à l'ouverture	5 481	1 198	85 479	1 799	93 956
Différences de change	-61	-11	-5	-134	-212
Actifs non courants détenus en vue de la	-1 267	-185	0	-60	-1 512
Acquisitions / mise en service ⁽¹⁾	-4 119	235	53 491	310	49 917
Cessions	0	0	0	-6	-6
Apport des défiscaliseurs	0	0	1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements	0	-292	-7 852	-261	-8 405
Valeur nette à la clôture	33	944	133 111	1 648	135 736
Au 31 décembre 2012					
Valeur brute 31 décembre 2012	33	3 088	185 281	2 858	191 260
Apport des défiscaliseurs	0	0	-24 519	0	-24 519
Dépréciation cumulée	0	-2 144	-27 651	-1 209	-31 005
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	33	944	133 111	1 648	135 736
Au 31 décembre 2013					
Valeur nette à l'ouverture	33	944	133 111	1 648	135 736
Différences de change	-13	1	12	-162	-162
Actifs non courants détenus en vue de la	1 267	185	0	60	1 512
Variation de périmètre		-1 211		-3 286	-4 497
Acquisitions / mise en service ⁽¹⁾	-991	1 092	3 396	2 215	5 712
Cessions		-19	-118	-9	-146
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-308	-8 035	-262	-8 605
Valeur nette à la clôture	296	685	130 365	205	131 550
Au 31 décembre 2013					
Valeur brute 31 décembre 2013	296	3 057	188 489	823	192 605
Apport des défiscaliseurs			-22 520		-22 520
Dépréciation cumulée		-2 372	-35 604	-618	-38 595
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	296	685	130 365	205	131 550

¹ Ce montant négatif correspond à la réaffectation comptable d' « immobilisations en cours » en « Navire » lors de la mise en service des bateaux concernée.

Les biens acquis inclus ci-dessus par le biais de contrats de location financement sont de :

En milliers d'€	2013	2012
Valeur brute	92 273	92 273
Apport des défiscaliseurs	-22 520	-24 519
Dépréciation cumulée	-12 853	-9 356
Valeur nette comptable	56 900	58 398

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisation incorporelles
Au 31 décembre 2011	
Valeur nette à l'ouverture	1 606
Différences de change	0
Changement de périmètre	0
Acquisitions ou transfert	804
Cessions	0
Dépréciations / Amortissements	-153
Valeur nette à la clôture	2 257
Au 31 décembre 2012	
Valeur brute 31 décembre 2012	3 019
Amortissement cumulé	-762
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	2 257
Au 31 décembre 2013	
Valeur nette à l'ouverture	2 257
Différences de change	81
Changement de périmètre	-319
Acquisitions ou transfert	575
Cessions	0
Dépréciations / Amortissements	-329
Valeur nette à la clôture	2 265
Au 31 décembre 2013	
Valeur brute 31 décembre 2013	3 297
Amortissement cumulé	-1 032
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	2 265

3.3. STOCKS

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Matière Première et autres appro	5 378	6 343	-15,21%
Produits Intermédiaires et Finis	11 185	9 664	15,74%
Moins : provision pour dépréciation	-512	-43	1099,39%
Total	16 051	15 964	0,54%

Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€	2013	2012
Valeur à l'ouverture	43	45
Ecart de conversion	0	0
Augmentation	526	0
Diminution	-56	-2
Valeur à la clôture	512	43

Dépréciation pratiquée au regard des prix de cession à la clôture.

3.4. CRÉANCES CLIENTS

En milliers d'€	2013	2012	Variation en %
Créances clients brutes	15 487	16 331	-5,16%
Moins : provision pour dépréciation	-5	0	0,00%
Total	15 482	16 331	-5,20%

L'ensemble des créances clients est dû à moins d'un an.



3.5. AUTRES CRÉANCES

En milliers d'€	2013	2012
Avances et acomptes versés	389	69
Charges constatées d'avance	935	1 929
Autres créances d'exploitation	1 051	330
Moins : provision pour dépréciation	0	0
Total	2 375	2 328

3.6. DISPONIBILITÉS/ TRÉSORERIE ET DETTE NETTE

En milliers d'€	2013	2012
Soldes bancaires (Actifs détenus en vue de la vente)	0	43
Soldes bancaires	3 953	7 374
Disponibilités	3 953	7 417
Découverts bancaires	-14	-31
Total trésorerie	3 939	7 387

En milliers d'€	2013	2012
Dettes financières	91 878	98 568
Dettes sur cessions de filiales	-4 069	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-3 953	-7 417
Dette nette	83 857	91 150

Les dettes sur cessions de filiales sont des crédits vendeurs sur plusieurs années. Leur rémunération étant à un taux proche du marché, il n'est pas nécessaire d'effectuer de retraitement (IAS 18).

3.7. DETTES FINANCIÈRES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	98 537	69 499
Différences de change	37	-16
Intérêts courus non échus	-75	577
Variation dettes sur participation	537	379
Changement de périmètre	-2 882	
Nouveaux emprunts	4 687	33 000
Remboursement d'emprunts	-8 979	-4 903
A la clôture	91 864	98 537
Découverts bancaires	14	31
Total des dettes financières	91 878	98 568

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

En milliers d'€	2013	2012
Emprunts par type de taux		
Taux fixe	30 474	32 628
Taux variable	59 398	64 381
Avant gestion de la dette	89 872	97 008
Taux fixe	89 872	96 508
Taux variable		500
Après gestion de la dette	89 872	97 008
Emprunts par type de devises		
Euros	89 872	97 008
Autres devises	0	0
Emprunts bancaire par devise	89 872	97 008

3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2013	2012
Dettes sociales et fiscales	4 884	9 268
Autres apports financiers	0	195
Fournisseurs d'immobilisations	0	248
Produits constatés d'avance	0	33
Autres dettes d'exploitation	868	26
Total	5 752	9 770

3.9. ETAT DES ÉCHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

Analyse des passifs financiers En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à moins d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes financières
Au 31 décembre 2012				
Emprunts bancaires	8 962	24 758	63 289	97 008
Dettes sur participation	0	502	0	502
Intérêts courus non échus	1 027	0	0	1 027
Découverts bancaires	31	0	0	31
Emprunts et dettes financières	10 020	25 260	63 289	98 569
Autres apports financiers	195	0	0	195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 324	0	0	10 324
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0
Dettes fiscales, sociales	9 268	0	0	9 268
Autres dettes	26	0	0	26
Produits constatés d'avance	33	0	0	33
Total	29 866	25 260	63 289	118 415
Au 31 décembre 2013				
Emprunts bancaires	6 409	26 272	57 191	89 872
Dettes sur participation	0	1 039	0	1 039
Intérêts courus non échus	952	0	0	952
Découverts bancaires	14	0	0	14
Emprunts et dettes financières	7 375	27 311	57 191	91 877
Autres apports financiers	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 694	0	0	13 694
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0
Dettes fiscales, sociales	4 884	0	0	4 884
Autres dettes	868	0	0	868
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	26 821	27 311	57 191	111 323

Un montant de 7 787 K€ est inclus dans les passifs non courants et correspond à la valorisation des instruments dérivés de couverture des taux d'intérêt sur les emprunts relatifs aux trois premiers thoniers.

3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	1 151	789
Coût des services rendus	126	126
Coût financier	36	36
Pertes et Gains actuariels	109	219
Reprise de provision	0	-19
Contributions payées	0	0
A la clôture	1 422	1 151

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporates AA 10+ plus un marge soit un taux de 3,17% (3,25% en 2012)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).



Le Groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants.

3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

En milliers d'€	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Total
Au 1/1/2012	805	96	901
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	75	0	75
Reprises (provision utilisée)	-805	0	-805
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
Au 31/12/2012	75	96	171
Au 1/1/2013	75	96	171
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	0	3	3
Reprises (provision utilisée)	0	0	0
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
Au 31/12/2013	75	99	174

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges.

3.12. IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 33,33%.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

En milliers d'€	2013	2012
A l'ouverture	-4 120	-2 955
Différences de change	0	-12
Changement de périmètre	0	0
Impôts différés sur Instruments financières (Etat du Résultat global)	-967	-132
Produit/ charge (Note 2.5)	-1 638	-1 021
A la clôture	-6 725	-4 120

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

En milliers d'€	2013	2012
Impôts différés Actif	0	0
Impôts différés Passif	-6 725	-4 120
Total	-6 725	-4 120

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du Groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

Les impôts différés actifs ayant pour origine les déficits fiscaux sont reconnus seulement pour la partie d'impôts différés imputable sur des bénéfices futurs probables. La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	2013	2012
Elimination des marges en stocks	57	14
Activation du crédit bail	-3 398	-2 549
Annulation des provisions réglementées	-2 202	-1 917
Retraitements de consolidation sociaux - ifrs	-4 762	-4 658
Provision pour indemnités de fin de carrière	474	384
Instruments financiers dérivés	2 552	3 723
Impact des décalages fiscaux	64	401
Déficits reportables activés	502	502
Autres	-12	-18
Total	-6 725	-4 120

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2013	2012
Hypothèques maritimes	1 723	1 723
Cautions simplement hypothécaires	62 287	62 287
Hypothèques maritimes et ratios financiers	33 900	33 900
Total	97 910	97 910

Dans le cadre de certains financements le Groupe a consenti une hypothèque au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts. Au 31 décembre 2013, bien que le montant total d'hypothèques enregistré auprès des administrations concernées soit indiqué ci-dessus, le montant total pouvant être appelé est limité au capital et les intérêts restant effectivement dû par le groupe, au titre des prêts garantis par ces hypothèques

Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers

Voir note 1.13

Engagements financiers

En milliers d'€	2013	2012
Engagements donnés (avals, cautions)	75	75
Engagements réciproques (rachat du navire et/ou parts des sociétés de portage) à l'issu de la période de défiscalisation	41 524	41 524
Engagements donné - Cautions SAPMER SA sur emprunt TPSIO	2 250	0
Engagement donnés – Certificat de Dépôt Négociable	0	293
Engagements reçus – lignes de crédit non utilisées	3 500	500

Fondations des mers australes

Dans le cadre de la création de la « Fondation des mers australes » le Groupe SAPMER a versé 175 K€ sur une durée de 5 ans. Ce montant est cautionné par une banque.

Investissement dans une plateforme mutualisée d'innovation Qualitropic

Dans le cadre du projet de plateforme mutualisée d'innovation dédiée à l'éco-extraction, la société SAPMER a confirmé son intention d'investir 140 K€ dans le projet. Cet engagement est conditionné à la sélection du projet et aux accords de financement par l'Etat.

Droit individuel de formation

Suivant les lois françaises, chaque salarié a un droit individuel de formation de 20 heures par an. Le nombre d'heures disponible au titre du droit Individuel à la Formation pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2013 est de 18 618 heures contre 17 086 heures en 2012.

Autres obligations contractuelles

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2013 :

En milliers d'€	Total	de 1 à 5 ans		
		- de 1 an	ans	+ de 5 ans
Contrats de location simple *	14 613	2 745	9 898	1 970
- Bâtiments	14 613	2 745	9 898	1 970
Paiement des intérêts sur emprunts	14 618	1 942	6 449	6 226
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
Total	29 231	4 687	16 347	8 196

* Les contrats de location simple correspondent à la somme actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

Autres engagements :

A la connaissance du Groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

4.2. RÉSULTAT NET PAR ACTION

	2013	2012
Résultat net	4 113	8 640
Actions Existantes		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 470 312	3 467 298
Résultat net par action (en €)	1,19	2,49
Dilué		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 512 797	3 504 236
Résultat net par action (en €)	1,17	2,47



4.3. EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'y a pas d'évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2013, ou influencer leur lecture.

4.4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Groupe est contrôlé par la société SAPMER HOLDING PTE. LTD elle-même détenue à 89% par JACCAR HOLDINGS SA. SAPMER HOLDING PTE. LTD détient au 31 décembre 2013 89,83 % des actions de la société SAPMER SA.

Les opérations entre la Société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Les transactions avec des sociétés détenant des actions SAPMER SA comme SAPMER HOLDING PTE. LTD, les filiales mauriciennes de SAPMER HOLDING ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2013	2012
Compte de résultat		
Prestations de services de support facturés par SAPMER SA	291	0
Autres produits d'exploitation	1 197	46
Produits financiers	0	91
Approvisionnements	0	0
Loyers	-21	-23
Prestations de services de support facturés par des parties liées	-696	-93
Commissions	0	-5
Bilan		
Acompte sur immobilisation pour la construction de bateaux	0	0
Créances clients dues par des parties liées	1 020	127
Comptes courants due par des parties liées	4 102	0
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	0	12
Comptes courants due à des parties liées	0	0

4.5. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants au cours des exercices se décompose comme suit :

En milliers d'€	2013	2012
Les avantages du personnel à court terme	520	549
Les avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
Rémunérations versées	520	549

Les dirigeants sont les membres du Comité Opérationnel qui compte 3 membres.

4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes se ventilent comme suit:

En milliers d'€	2013	2012
Euraudit, Cabinet Rousseau Consultants - 69 Lyon	77	51
HDM Conseil et Audit - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	42	48
Total	119	97

4.7. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

En 2012, dans le cadre de la réorganisation du Groupe, les sociétés mauriciennes TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd avaient été classées en « actifs et passifs détenus en vue de la vente ».

En 2012 la contribution de TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd au résultat consolidé part du Groupe était négative de 1 K€. L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la sortie du périmètre de ces sociétés était non significative. L'unique immobilisation significative détenue par ces sociétés était l'usine de valorisation en cours de construction à île Maurice qui avait été classé dans la ligne « Actifs non courants détenus en vue de la vente » pour un montant de 1 512 K€.

Au 31 décembre 2013, ces deux sociétés ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd comme prévu.

Les contrats suivants ont été conclus :

- contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société SAPMER TECHNICAL SERVICES à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé à 85 000 €.

- contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé au montant du capital social soit 5000 Roupies. Suite au transfert des actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (TPSIO) à SAPMER HOLDING, une créance en faveur de SAPMER d'un montant de 1 704 609,39 € + les intérêts au 31 décembre 2013 dans les livres de TPSIO a été transférée à la société SAPMER HOLDING.

La filiale MER DES MASCAREIGNES (MDM) détenues à 50% par SAPMER SA a également été cédée au 31 décembre 2013 après l'accord des actionnaires hors Groupe de MDM.

Un contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société MER DES MASCAREIGNES LTEE (MDM) à SAPMER HOLDING PTE. LTD a été conclue. Le paiement de la cession se fait par la mise en place d'un Crédit Vendeur de 2 350 K€ à échéance 2018.

en milliers d'€	Actifs détenus en vue de la vente en 2012	Variation de périmètre 2013
Immobilisations corporelles	1 512	-4 497
Immobilisations incorporelles	0	-319
Immobilisations financières	1	-69
Actif circulant (excluant la trésorerie)	22	-1 773
Trésorerie	44	-240
Dettes fournisseurs et autres dettes	-351	2 351
Capitaux propres	-1229	0
Gain/ Perte sur dé-consolidation de filiales	0	-761
Dettes financières	0	2 873
Total prix d'acquisition/ cession	0	-2 435
Moins trésorerie	0	-240
Dettes sur cession de filiales	0	2435
Flux de trésorerie dégagé sur les mouvements de périmètre	0	-240



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.1 VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2013

Les filiales mauriciennes de SAPMER SA : MER DES MASCAREIGNES Ltd, TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd et SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd en date du 31 décembre 2013.

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	date de sortie	Méthode de consolidation
MER DES MASCAREIGNES Ltd	Ile Maurice	50%	31/12/2013	intégration proportionnelle
TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd	Ile Maurice	100%	31/12/2013	intégration globale
SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd	Ile Maurice	100%	31/12/2013	intégration globale

5.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA ^(*)	La Réunion	Mère	intégration globale
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
SOPARMA SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL ^(*)	La Réunion	99,6%	intégration globale

* Sociétés intégrées fiscalement

CHAPITRE 3

COMPTES ANNUELS

46 → Bilan

48 → Compte de résultat

50 → Annexes aux comptes annuels

Les comptes de la société SAPMER SA ne donnent qu'une image partielle de la situation financière du Groupe SAPMER. Celle-ci est décrite dans la partie "comptes consolidés" du présent rapport.

Les informations présentées relatives à SAPMER SA ne regroupent donc que les données les plus significatives et les plus utiles au lecteur, résumées sur la base des comptes de la société-mère.

Les autres éléments des comptes individuels ne contiennent pas d'éléments supplémentaires de nature à éclairer le jugement de l'investisseur.

En revanche, le rapport général des commissaires aux comptes ci-annexé concerne l'ensemble des comptes individuels.

Les états financiers complets, incluant l'annexe, sont disponibles sur simple demande auprès de la Société :

Harald Chabot de L'Allier - Groupe SAPMER SA - Darse de Pêche - 97823 Le Port - La Réunion

Tél. +262 2 62 42 02 73 - E.mail : hchabot@sapmer.com et sur notre site internet : www.sapmer.com

sous la rubrique Espace Actionnaires/Documentations/Rapports financiers.





BILAN ACTIF

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En K€	BRUT	Amortissements	Net (31/12/2013)	Net (31/12/2012)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 283	401	882	82
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 000	623	1 377	2 169
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	3 283	1 024	2 259	2 251
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 973	2 287	686	925
Installations techniques, matériel et outillage industriel	72 949	17 637	55 312	55 903
Autres immobilisations corporelles	618	446	172	211
Immobilisations en cours	183		183	32
Avances et acomptes	100		100	
TOTAL immobilisations corporelles	76 823	20 370	56 453	57 071
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	509		509	1 010
Créances rattachées à des participations				391
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts	3 066		3 066	3 952
Autres immobilisations financières	48 406		48 406	48 374
TOTAL immobilisations financières	51 982		51 982	53 727
ACTIF IMMOBILISÉ	132 088	21 394	110 694	113 048
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	4 538		4 538	5 536
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	10 038	587	9 451	8 539
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours	14 576	587	13 989	14 074
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	367		367	69
Créances clients et comptes rattachés	14 467	5	14 462	13 813
Autres créances	4 379		4 379	1 563
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances	19 213	5	19 208	15 445
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 686		2 686	3 877
Charges constatées d'avance	3 251		3 251	4 158
TOTAL disponibilités et divers	5 937		5 937	8 035
ACTIF CIRCULANT	39 726	592	39 134	37 554
Ecart de conversion actif	143		143	66
TOTAL GÉNÉRAL	171 957	21 986	149 971	150 668

BILAN PASSIF

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En K€	31/12/2013	31/12/2012
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	2 779	2 774
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	6 421	6 330
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	277	277
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	894	894
Report à nouveau	12 751	7 586
Résultat de l'exercice	1 539	6 898
TOTAL situation nette	24 662	24 759
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	33
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 674	1 894
CAPITAUX PROPRES	27 336	26 686
Provisions pour risques	318	237
Provisions pour charges	1 815	1 659
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 133	1 896
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 831	97 521
Emprunts et dettes financières divers	11 091	4 969
TOTAL dettes financières	101 922	102 490
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 886	9 519
Dettes fiscales et sociales	3 757	8 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		248
Autres dettes	1 901	1 743
TOTAL dettes diverses	18 544	19 554
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	120 466	122 044
Écarts de conversion passif	36	42
TOTAL GÉNÉRAL	149 971	150 668



COMPTE DE RÉSULTAT (1^{ÈRE} PARTIE)

1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En K€	France	Export	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 798	69 200	70 998	73 090
Production vendue de services	1 968	1 226	3 194	2 407
Chiffres d'affaires nets	3 766	70 426	74 192	75 497
Production stockée			1 443	3 824
Production immobilisée			100	
Subventions d'exploitation			1 071	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 543	4 887
Autres produits			3 443	3 243
PRODUITS D'EXPLOITATION			81 792	87 452
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			22 382	22 335
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			998	-1 841
Autres achats et charges externes			31 779	29 753
TOTAL charges externes			55 159	50 246
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			2 867	3 340
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			16 782	17 479
Charges sociales			2 088	2 891
TOTAL charges de personnel			18 870	20 370
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 074	2 231
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			593	56
Dotations aux provisions pour risques et charges			968	724
TOTAL dotations d'exploitation			4 635	3 011
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 328	1 709
CHARGES D'EXPLOITATION			83 859	78 676
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 067	8 776

COMPTE DE RÉSULTAT (2^{ÈME} PARTIE)

 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

En K€	31/12/2013	31/12/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2067	8 776
Bénéfice attribué ou perte transférée	251	
Perte supportée ou bénéfice transféré	218	1 210
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	44	142
Autres intérêts et produits assimilés	5 253	5 609
Reprises sur provisions et transferts de charges	66	
Différences positives de change	450	715
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL produits financiers	5 813	6 466
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	143	66
Intérêts et charges assimilées	5 644	4 763
Différences négatives de change	547	488
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL charges financières	6 334	5 317
RÉSULTAT FINANCIER	-521	1 149
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-2 555	8 715
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 494	56
Reprises sur provisions et transferts de charges	43	
TOTAL produits exceptionnels	2 537	56
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18	116
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	545	6
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	837	512
TOTAL charges exceptionnelles	1 400	634
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 137	-578
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-4	901
Impôts sur les bénéfices	-2 953	339
TOTAL DES PRODUITS	90 393	93 974
TOTAL DES CHARGES	88 854	87 076
BENEFICE OU PERTE	1 539	6 898



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice clôturé au 31/12/2013 présente un montant total au bilan de 149 971 K€ et dégage un résultat de 1 539 K€.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CONTEXTE DE CRISE

Aujourd'hui, la crise financière et économique n'influence pas significativement l'activité de SAPMER car les ventes sont principalement réalisées à l'export avec une majorité en Asie.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production .

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- ✓ Dépôt de marque : 10 ans
- ✓ Logiciels : 1 an à 5 ans
- ✓ Permis de mise en exploitation : 22 ans

Le poste immobilisations en cours est en forte diminution ; l'implantation d'un nouveau système d'information intégré a été mis en service en juin 2013.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- ✓ Agencements et aménagements des constructions : 10 à 14 ans
- ✓ Matériel de transport : 3 à 5 ans
- ✓ Navires : 15 à 25 ans
- ✓ Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- ✓ Mobilier : 3 à 5 ans

Des travaux importants ont été effectués sur le caseyeur Austral lors de sa visite réglementaire des 20 ans pour un montant de 2 523 K€. La somme de 1 152 K€ a été immobilisée.

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont essentiellement constituées :

- ✓ de crédits vendeurs consentis aux sociétés de défiscalisation pour trois thoniers dont le solde apparaît au bilan pour la somme de 44 216 K€ ;
- ✓ du prêt à sa filiale SOPARMA dans le cadre du rachat d'actions à 100% de sa filiale ARMAS-PÊCHE en 2007. Le montant remboursé en 2013 est de 885 K€ et le solde au bilan est de 3 067 K€.

Dans le cadre de la réorganisation du Groupe, les sociétés mauriciennes TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN Ltd, SAPMER TECHNICAL SERVICES Ltd et MER DES MASCAREIGNES ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd au 31 décembre 2013.

- ✓ La cession de MER DES MASCAREIGNES a fait l'objet d'un crédit vendeur pour un montant de 2 350 K€.
- ✓ La cession de créance TPSIO à SAPMER HOLDING a fait l'objet d'une avance financière en compte courant pour un montant de 1 719 K€.

Ces cessions de titres ont dégagé une plus-value de 1 934 K€ soumis au régime normal de l'impôt mais bénéficie d'une exonération sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges égale à 12%.

1.4 STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil. Ils apparaissent au bilan pour un montant de 4 538 K€.

Les stocks de produit apparaissent au bilan pour un montant de 10 038 K€. Ils sont constitués :

- ✓ des stocks de produits pêchés dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (légines et langoustes principalement) qui sont valorisés à partir du coût de production de l'exercice ;
- ✓ des stocks de produits concernant les thoniers, ceux-ci ont été valorisés à un coût standard ;
- ✓ des produits finis et en cours de production de l'usine de valorisation qui ont été évalués à un coût standard de production.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- ✓ chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- ✓ en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

Une dépréciation de 587 K€ a été constatée en 2013.

1.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une créance sur l'Etat est comptabilisée au bilan pour 1 731 K€.

1.6 CAPITAL

Par une réunion du 11 juin 2009, le Conseil d'Administration a :

- ✓ octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,
- ✓ élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1^{er} septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

En 2013 : 6800 options ont été levées.

En conséquence, le conseil d'administration du 10 mars 2014 a approuvé l'augmentation de capital et les modifications statutaires corrélatives :

- ✓ à 96 900 € prime d'émission comprise,
- ✓ par l'émission de 6 800 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 €, au prix de 14,25 €,
- ✓ soit avec une prime d'émission de 13,45 € pour la porter de 6 263 622 € à 6 355 082 €,
- ✓ portant le capital nominal à 2 779 278 € pour 3 474 098 actions

1.7 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Des amortissements dérogatoires sont comptabilisés annuellement pour constater l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal (amortissement de la valeur résiduelle des navires). Le montant total cumulé au bilan est de 2 674 K€. La contrepartie de ces provisions réglementées a été constatée en charges exceptionnelles : 823 K€ ont été comptabilisés en 2013

Provision pour investissements : la loi de finances rectificative pour 2012 supprime la possibilité de constituer en franchise d'impôt une provision sur investissements. En 2013, a été reprise l'intégralité de la provision pour 17 K€.

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour grosse réparation est constituée sur 5 ans (visite quinquennale pour la reclassification des navires) pour un montant total cumulé de 1 815 K€.

Une provision pour pertes de change a été constituée pour 143 K€.

La provision pour litige social est toujours au bilan pour un montant de 99 K€

Une provision pour autres risques et charges est toujours au bilan pour 75 K€.

1.9 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Nous avons enregistré des subventions d'équipement pour la construction de nos bureaux et zone de stockage. Elles sont étalées en fonction de la durée d'amortissement des biens auxquelles elles se rattachent. Elles ont été entièrement reprises en 2013.



1.10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Pour financer ses 3 premiers thoniers, SAPMER a eu recours à un pool bancaire pour 75 000 K€. Au cours de 2012, deux nouveaux emprunts ont été contractés pour le financement des deux nouveaux thoniers, Dolomieu et Belouve pour un montant de 30 000 K€. Sur ces emprunts, 5 835 K€ ont été remboursés sur le principal en 2013.

Un billet à ordre de 3 000 K€ engagé fin 2012 a également fait l'objet d'un remboursement début 2013.

Afin de financer l'arrêt technique du caseyeur Austral, un emprunt de 1 500 K€ a été contracté, remboursable sur 3 ans.

700 K€ ont été octroyés pour financer notre BFR.

Afin de réduire son exposition aux risques de marché liés aux variations de taux d'intérêts, SAPMER utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir la totalité de sa dette.

La couverture consiste à échanger un taux variable contre un taux fixe. Dans le cadre de cette couverture ainsi mise en place, les produits et charges sur les instruments dérivés sont comptabilisés en résultat financier et viennent compenser les charges et les produits des éléments couverts. En fin d'exercice, la juste valeur de ces instruments financiers a été estimée à 7 672 K€ (perte latente).

Une convention de trésorerie a été signée entre SAPMER et ses filiales ARMAS-PÊCHE et LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS. Le montant en compte courant à la fin de l'exercice s'élève à 10 163 K€

1.11 OPÉRATIONS EN DEVICES

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les produits et créances en devises qui ont fait l'objet d'une couverture figurent au bilan à un cours négocié.

Les disponibilités en devises figurent au bilan au cours de clôture.

2. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

SAPMER a opté pour le régime d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2008 : le Groupe est constitué de SAPMER et de quatre filiales : ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION, LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS, SOPARMA et ARMAS-PÊCHE. Cette convention a été reconduite pour 5 ans. Le résultat d'ensemble a permis de constater une charge d'impôt de 75 K€.

SAPMER a versé 30 K€ en jetons de présence.

SAPMER est consolidée par intégration globale au sein du Groupe JACCAR HOLDINGS Luxembourg.

3. EVÉNEMENT DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2013, SAPMER TECHNICAL SERVICES et TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN ont été cédées à SAPMER HOLDING PTE Ltd.

Les contrats suivants ont été conclus :

- ✓ contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société SAPMER TECHNICAL SERVICES à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé à 85 K€.
- ✓ contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD à SAPMER HOLDING PTE. LTD. Le prix de cession a été fixé au montant du capital social soit 5000 Roupies. Suite au transfert des actions détenues par SAPMER dans la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (TPSIO) à SAPMER HOLDING, une créance en faveur de SAPMER d'un montant de 1 719 K€ au 31 décembre 2013 dans les livres de TPSIO a été transférée à la société SAPMER HOLDING.

La filiale MER DES MASCAREIGNES (MDM) détenues à 50% par SAPMER SA a également été cédée au 31 décembre 2013 après l'accord des actionnaires hors Groupe de MDM.

Un contrat de cession d'actions détenues par SAPMER dans la société MER DES MASCAREIGNES LTEE (MDM) à SAPMER HOLDING PTE. LTD a été conclu. Le paiement de la cession se fait par la mise en place d'un Crédit Vendeur de 2 350 K€ à échéance 2018.

L'action de la Société SAPMER cotée sur le marché Alternext de Euronext Paris a clôturé au 31/12/2013 à 20,35 €.

4. EVÉNEMENT POST CLÔTURE

Il n'y a pas d'évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2013, ou influencer leur lecture.

CHAPITRE 4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 54 → Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 56 → Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- 58 → Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées





Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013



Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **SAPMER S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier difficile qui persiste, rendant particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.5 de l'annexe expose les modalités de consolidation des sociétés servant de véhicule au financement des trois premiers thoniers senneurs. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthode comptable retenue.
- Le groupe a souscrit des contrats de swaps de taux d'intérêt sur une partie de ses emprunts bancaires qui ont été valorisés à la clôture à leur juste valeur (note 1.16 de l'annexe) ; sur la base des études réalisées, nous avons vérifié le traitement comptable de ces contrats.
- Le groupe a cédé, au 31 décembre 2013, des filiales antérieurement consolidées (note 4.7. de l'annexe) ; nous avons vérifié les éléments de détermination des résultats de cession.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

Pour Conseil & Audit HDM

Jocelyne ATIVE

**Pour EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants**

Jean-Marc ROUSSEAU



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013



Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAPMER, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone Euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et d'une crise de liquidités qui rendent difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe précise les modalités d'évaluation et d'amortissement des immobilisations : nous en avons apprécié la pertinence et l'application à la clôture de l'exercice 2013 ;
- l'annexe mentionne la constatation d'une plus-value sur cessions de titres de participation : nous avons notamment contrôlé les modalités d'enregistrement comptable de cette plus-value, ainsi que son traitement fiscal ;
- l'annexe fait état des provisions pour risques et charges dotées à la clôture de l'exercice 2013 : nous avons apprécié l'opportunité et l'évaluation desdites provisions, notamment pour celles d'entre elles afférentes aux dépenses de révision périodique des navires composant la flotte ;
- l'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks portés à l'actif du bilan : nous avons examiné les méthodes retenues par votre société, de même que leur application à la clôture, pour évaluer les coûts d'entrée des biens en stocks ainsi que les dépréciations nécessaires, le cas échéant, pour ramener leur valeur comptable à leur valeur de réalisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Pour Conseil & Audit HDM

Jocelyne ATIVE

**Pour EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants**

Jean-Marc ROUSSEAU



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013



Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

➤ Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société SAPMER HOLDING PTE

Nature et objet : cession de titres de participation par votre société à sa société mère, concernant les filiales Mer des Mascareignes (MDM), Tuna Processing Services Indian Ocean (TPSIO) et Sapmer Technical Services (STS).

Administrateurs intéressés : Messieurs Jacques de Chateauvieux, Yannick Lauri et Xavier Thiéblin.

Date d'autorisation : séances du Conseil d'administration du 18 décembre 2012 et 11 mars 2013.

Modalités d'application sur l'exercice : les cessions de titres sont intervenues, en date du 31 décembre 2013, au prix de :

- . 2 350 000 euros pour MDM (évaluation à dire d'expert),
- . 5 000 roupies pour TPSIO (valeur nominale),
- . 85 000 euros pour STS (actif net estimé au 31 décembre 2013).

La cession des titres MDM est consentie moyennant un crédit-vendeur rémunéré au taux Euribor 1 an majoré de 1 %, à échéance au 31 décembre 2018. La cession étant intervenue au 31 décembre 2013, aucun produit financier n'a été reconnu au titre de l'exercice 2013.

La cession des titres TPSIO a été accompagnée d'une cession, par votre société à sa société mère, de la créance qu'elle détenait sur la société TPSIO, pour une somme de 1 718 972 euros. Le règlement de cette cession a été opéré par inscription du prix de cession au débit du compte courant Sapmer Holding Pte ouvert dans les livres de votre société, cette somme devant être rémunérée au taux Euribor 3 mois majoré de 0,60 %.

Avec la société INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES (IOSMS)

Nature et objet : mise à disposition par votre société d'équipages de marins au profit de la société IOSMS.

Administrateur intéressé : Monsieur Yannick Lauri, Directeur Général de votre société.

Date d'autorisation : séance du Conseil d'administration du 10 septembre 2013.

Modalités d'application sur l'exercice : le montant des prestations facturées par votre société à IOSMS ressort à 443 262 euros pour l'exercice 2013.

➤ Conventions autorisées depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée depuis la clôture de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

➤ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN

Nature et objet : caution rémunérée accordée à la banque BARCLAYS pour le compte de la société TPS OI, d'un montant nominal de 2 250 K€, en garantie d'un prêt contracté par cette dernière pour la construction d'une usine de traitement de thons.

Modalités d'application sur l'exercice : le contrat d'emprunt a été signé au mois de décembre 2012, et l'acte de caution a été signé le 4 janvier 2013 ; le produit financier afférent à la rémunération de cette caution s'établit à 7 648 euros pour l'année 2013.

Avec la société AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Nature et objet : emprunt long terme souscrit pour les besoins de financement du thonier sennear BELOUVE.

Modalités d'application sur l'exercice : le contrat d'emprunt a été signé le 19 septembre 2012, pour un montant nominal de 13 000 000 euros. Le taux d'intérêt fixe annuel s'élève à 5,45 %. Le montant de la charge financière se rapportant à cet emprunt ressort à 691 587 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avec la société JACCAR HOLDINGS

Nature et objet : facturation de prestations de services, de conseils et d'assistance envers votre société.

Modalités d'application sur l'exercice : votre société a constaté une charge de 107 579 euros hors taxes au titre de l'exercice 2013, dont :

- . 20 067 euros au titre des loyers de son bureau parisien,
- . 87 512 euros au titre des prestations de direction.

Avec la société SOPARMA, S.A.S.

Nature et objet : avance financière en compte courant consentie par votre société à la société SOPARMA, S.A.S., d'un montant de 6 530 000 euros.



Modalités d'application sur l'exercice : cette avance est rémunérée au taux Euribor 3 mois, majoré de 0,6 point. Le produit financier enregistré au titre de l'exercice 2013 ressort à 29 579 euros. Le solde de cette avance s'établit à 3 066 607 euros au 31 décembre 2013.

Avec la société MER DES MASCAREIGNES

Nature et objet : avance financière en compte courant non rémunérée consentie par votre société à la société MER DES MASCAREIGNES, d'un montant de 1 413 450 euros.

Modalités d'application sur l'exercice : l'avance antérieurement consentie a été remboursée sur l'exercice 2013.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Pour Conseil & Audit HDM

Jocelyne ATIVE

**Pour EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants**

Jean-Marc ROUSSEAU

CHAPITRE 5

PROJETS DE RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 29 avril 2014





Texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 29 avril 2014

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 lesquels font apparaître un bénéfice de 1 539 K€. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. »

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

Le conseil propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1 539 294,26 euros de la façon suivante :

ORIGINE :

- Report à nouveau antérieur : 12 750 562,34 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 539 294,26 euros.

AFFECTATION :

- Au report à nouveau : 844 474,66 euros,
- A titre de dividende : 694 819,60 euros.
- Solde du report à nouveau créditeur est de 13 595 037 euros.

DIVIDENDES :

- ✓ Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 0,20 euro.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le détachement du dividende interviendra le 02 mai 2014,

Le paiement des dividendes sera effectué le 07 mai 2014.

- ✓ Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2012	1.734.000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet
31/12/2010	687 790 €	687 790 €	Sans objet

TROISIÈME RÉOLUTION

Comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 91,6 M€ et un bénéfice de 4,1 M€.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Conventions règlementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées ; les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration



SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL SOCIAL DE 2 779 278, 40 €
DARSE DE PÊCHE - B.P. 2012 - 97823 LE PORT - LA RÉUNION
TÉLÉPHONE : +262 2 62 42 02 73
TÉLÉCOPIE : +262 2 62 42 03 85
350.434.494 RCS SAINT-DENIS

www.sapmer.com